La politique alimentaire du Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.), vue à travers *Témoignages* et les plans de développement proposés par le P.C.R., des années 1970 aux années 1990 : Approches

Eric Turpin
Docteur en Histoire
Université de La Réunion
CRESOI – EA 12

« Notre projet réunionnais doit intégrer les conditions contraignantes du monde : changement climatique, dépendance au charbon et au pétrole, pression démographique ... Les réponses à ces enjeux majeurs sont l'autonomie énergétique, l'autosuffisance alimentaire, et l'autonomie économique. Nous sommes dans la continuité de notre pensée posée en 1959 (...) »[875]. C'est ainsi que s'exprime Paul Vergès, fondateur, en 1959, et actuel président du P.C.R., dans un récent entretien avec un journaliste du *Journal de l'Ile de la Réunion* (*J.I.R.*).

Afin de mener notre étude sur la politique alimentaire de ce parti politique majeur à La Réunion, nous avons consulté les numéros de *Témoignages* accessibles dans le fonds des Archives Départementales de La Réunion[876]. Notre surprise a été grande de constater que l'organe de presse du P.C.R. aborde très peu directement cette question. Les thématiques qui reviennent constamment, concernant La Réunion, sont le statut politique de l'île (autonomie démocratique et populaire jusqu'en 1981 – Assemblée Unique – opposition à la création de deux départements, régionalisation...), la lutte contre la fraude électorale, les problèmes sociaux et les grèves etc. La problématique alimentaire est essentiellement abordée dans les différents plans de développement élaborés par le Parti et édités par ses soins, à l'approche de grandes échéances électorales nationales (Présidentielles et Législatives) ou locales (Régionales) : Le plan immédiat de survie, d'avril 1975 – Le programme immédiat de l'autonomie de mars 1981 – La Réunion. Egalité et développement, d'octobre 1990 – Le plan de développement solidaire, d'octobre 1994 (faisant suite au Plan de Développement Actif élaboré par la Région, Paul Vergès étant alors membre du Directoire du Conseil Régional, avec Pierre Lagourgue et Camille Sudre).

Le 27 janvier 1975, *Témoignages* annonce que le Comité Central du P.C.R. a examiné le jour précédent un texte d'orientation pour un plan immédiat de survie qui sera soumis aux sections et cellules du Parti pour enrichissement avant son adoption définitive lors de la Conférence extraordinaire du Parti qui doit se tenir le 20 avril (et qui, en fait, se tiendra le

---

[875] *Journal de l'Ile de la Réunion* (*J.I.R.*), vendredi 28 septembre 1992, p. 13, « Personne n'est irremplaçable, mais... ».

[876] Il serait nécessaire de lancer une politique de micro-filmage de tous les numéros des journaux référencés deux points, au moins.

27 avril). Voici comment le P.C.R. présente l'enjeu de ce document : « Comment permettre à La Réunion de faire face à la crise généralisée qui la secoue, d'éviter la catastrophe imminente vers laquelle l'ont conduit trois siècles de colonisation mais surtout vingt-huit années de départementalisation et douze ans de règne de l'U.D.R. [Union pour la Défense de la République], et comment préserver ses chances pour un développement futur ? »[877].

Les problèmes économiques que connaissent La Réunion viennent donc, selon le Parti, du statut politique, surtout de la Départementalisation qui n'a pas pu effacer les stigmates de la colonisation, et de l'action (ou l'inaction) de la Droite qui détient tous les leviers politiques locaux depuis 1963 (arrivée de Michel Debré à La Réunion, et départ du Préfet Perreau Pradier qui a éliminé toutes les communes communistes du paysage politique local)[878]. Nous sommes, ici, dans la logique du changement statutaire. Le P.C.R ., qui domine alors la vie politique à Gauche, se propose de régler les problèmes de La Réunion à travers le statut d'autonomie démocratique et populaire en s'appuyant sur un plan de développement appelé plan de survie qu'il refuse d'ailleurs de reconnaître comme étant un plan d'autonomie, peut-être pour ne pas effaroucher l'opinion publique, car ce document veut rassembler tous les Réunionnais, au-delà des communistes. Le 27 avril 1975, au Port, la Conférence extraordinaire du P.C.R. adopte le plan immédiat de survie (et non de développement), qui est édité[879].

Un bilan est d'abord dressé, dans les domaines économiques, social, culturel, politique, et donc dans le secteur agricole, forestier, et de la pêche. Celui présenté pour l'agriculture est mauvais, avec une dégradation depuis les trente dernières années, c'est-à dire depuis la Départementalisation qui, en sous-entendu, est jugée sinon responsable de la situation, du moins incapable de faire face aux enjeux. Le Parti Communiste Réunionnais (P.C.R.) fait remarquer que nous ne sommes plus un pays de production satisfaisant les besoins de la Métropole, mais un « marché livré aux sociétés coloniales ». Et de continuer : « Nos cultures d'exportation ne sont plus intéressantes pour le colonialisme. L'intérêt majeur est désormais de retirer les profits les plus élevés sur un marché créé artificiellement par des transferts massifs de fonds publics. Quel intérêt, dans ces conditions, aurait-il à développer, par exemple, des cultures vivrières qui viendraient concurrencer ces produits importés sur le marché réunionnais ? ». Selon lui, il n'y a donc pas de volonté politique, de la part de l'Etat, pour développer les cultures vivrières afin de ne pas affaiblir le système économique et commercial mis en place au profit des sociétés métropolitaines.

---

[877] Archives Départementales de La Réunion (A.D.R.), 1PER85/25, lundi 27 janvier 1975, p. 1, « Comment permettre à La Réunion de faire face à la crise généralisée, d'éviter la catastrophe imminente et préserver ses chances pour un développement futur ? ».

[878] Il faut cependant nuancer ces propos, car depuis les municipales de mars 1971, La Possession, Le Port, Saint-Philippe et Saint-Louis ont basculé à Gauche (communiste ou socialiste).

[879] Bibliothèque Départementale, 338.9 PAR (REU), *Le plan immédiat de survie*, 1975, 269 p.

Les propositions suivent plus loin[880]. Elles ne nient pas les contraintes liées au climat et au relief, mais mettent en avant la diversité climatique, les sols fertiles, la présence d'eau et de main d'œuvre. Ce qui a été produit dans le passé l'est également en 1975 et dans le futur, affirment les auteurs du document. Il suffit, selon eux, d'une volonté politique qui se détache des monopoles : « Si notre agriculture ne progresse pas, c'est parce que notre économie est totalement dépendante, c'est parce que La Réunion a été transformée depuis la départementalisation en une colonie d'importation : ce qui fait que, tout venant de l'extérieur (engrais, outillages, produits chimiques, etc.) par des circuits dépendants de monopoles (transports maritimes, compagnies d'importations etc.), les coûts de production sont très élevés, créant un déséquilibre entre les prix de vente possibles et les coûts de production ». Et ils ajoutent la nécessité d'organiser le marché intérieur à l'abri d'une barrière douanière.

Les propositions ne visent pas, pour le moment, à développer l'agriculture, mais à arrêter « la débacle (sic) de l'agriculture réunionnaise et d'assurer la survie de tous ceux qui en vivent ». Les auteurs ne nient pas la difficulté du travail à réaliser et veulent concentrer les efforts dans deux directions :

- viser l'autosuffisance alimentaire
- développer les cultures industrielles d'exportation afin d'augmenter les moyens financiers de l'île pour faciliter ses échanges commerciaux

Le plan de survie apparaît donc avoir des objectifs beaucoup plus relevés qu'un simple sauvetage de l'agriculture et des agriculteurs : les Réunionnais doivent, au final, pouvoir vivre de leur agriculture, et même exporter une partie de leur production (cultures industrielles). Par conséquence, il s'agit d'agir sur les niveaux de production. Dans le domaine des céréales, le riz et le maïs bénéficient de toutes les attentions du P.C.R., ces deux produits constituant la base alimentaire de la population. Il est rappelé que le Conseil Général a, à la demande de Paul Vergès, en 1972, fait réaliser une étude sur la plantation de riz dans l'île, et cela malgré les réticences de l'Etat. Il est, au passage, sous-entendu que le pouvoir central ne veut pas que les Réunionnais accèdent à l'autosuffisance alimentaire, premier pas vers moins de dépendance politique (le combat pour l'autonomie est toujours sous-jacent au discours du P.C.R., quel que soit le thème abordé). L'objectif est d'atteindre 20 000 tonnes, avec du riz planté en intercalaire avec la canne, en quelques années. Comme la consommation est déjà de 65 905 tonnes en 1974, nous voyons bien qu'il ne s'agit pas d'atteindre une autosuffisance dans ce secteur, et que la place de la canne à sucre n'est pas remise en cause, même si par ailleurs, dans le document, le Parti critique cette culture issue de l'économie coloniale, dans le principe. Il est demandé à la production rizicole de couvrir, au moins, les besoins des agriculteurs. Pour le maïs, au contraire, le plan de survie vise la couverture totale des besoins

[880] *Ibidem*, p. 154 à 159.

locaux qui s'élèvent à 19 705 tonnes en 1972, grâce à l'expérience des agriculteurs et aux rendements élevés de certaines variétés. Concernant les féculents, le document demande aux pouvoirs publics de relancer la production par des aides et affirme la nécessité d'une organisation des marchés. Aucun chiffrage n'est fixé, mais la production de pomme de terre, de manioc, de grains, de patates doit couvrir les besoins locaux.
Les matières grasses doivent être relancées par l'élevage et par la production d'arachide et de soja, avec une huilerie à créer sur place pour satisfaire la demande locale. Les cultures maraîchères, légumières et vivrières sont faciles à développer et peuvent couvrir les besoins des Réunionnais, selon le Parti, à condition d'organiser, là aussi, le marché local. Les petites exploitations doivent être aidées en priorité, avec à la clef du travail pour une importante main d'œuvre.

Afin d'atteindre les objectifs de production, et donc l'autosuffisance alimentaire (ou une meilleure couverture des besoins pour le riz, principal aliment des Réunionnais, cependant), le P.C.R. annonce des mesures concrètes à mettre en application immédiatement :
« a) Assurer la protection de nos cultures. Pour cela il convient de :
- regrouper dans un Office Réunionnais d'Approvisionnement Agricole tous les achats de produits nécessaires à l'agriculture (engrais, herbicides, semences, matériels…)
- supprimer l'octroi de mer sur tous les produits importés par l'Office
- supprimer la T.V.A. sur ces produits
- faire prendre en charge (…) les frais financiers des emprunts pour le stockage des produits agricoles afin de diminuer le coût de stockage
- augmenter l'octroi de mer sur tous les produits importés concurrençant la production locale ; l'importation de ces produits devra être limitée à la stricte satisfaction du marché lorsqu'il est insuffisamment approvisionné par la production locale ».

Cette approche s'oppose à l'intégration européenne et au Marché Commun, et réclame une autonomie politique pour des prises de décisions locales, et un contrôle par les autorités du pays des échanges commerciaux, dans un esprit socialiste. Si ce n'est pas un plan d'autonomie de type socialiste, il en utilise les outils, de façon évidente.

Les autres mesures sont :
« b) Organiser la commercialisation rationnelle de la production agricole. Le circuit doit être le plus court possible du producteur au consommateur afin de réduire au maximum les prélèvements des intermédiaires. Pour cela il convient d'aider et d'améliorer les organismes agricoles coopératifs actuels (et en créer de nouveaux).
c) Utiliser toutes les formes d'aide et de soutien possibles à la production.
d) Ouvrir le marché local à la production du pays (cantines scolaires, collectivités publiques, restaurants d'entreprises, etc… qui représentent 200 000 repas par jour).
e) Créer des équipements de conservation des produits pour éviter l'effondrement des cours et les gaspillages en période de grande production.

f) Organiser de grandes campagnes promotionnelles pour les produits réunionnais. Que les milieux officiels donnent l'exemple, lors des repas officiels, banquets, etc…
g) Sur le plan de la fiscalité, (…) alléger la contribution de la foncière non bâtie (…).
h) Reconsidérer la classification des catégories de terres pour exonérer au maximum sur le plan fiscal, les terres à cultures vivrières, légumières et maraîchères.

En matière de culture, la dernière proposition est étonnante et originale : cultiver des champignons : « L'ouverture de la route littorale rendra inutile l'actuel tunnel du chemin de fer. Des essais de culture de champignon devraient y être entrepris. La longueur de la galerie, l'humidité et l'obscurité régnantes permettent d'espérer une production considérable de champignons consommables à la Réunion et très commercialisables en Europe ».

Après les cultures, le plan fait des propositions sur l'élevage[881], rendant encore une fois le système économique mis en place durant la Départementalisation responsable du bilan négatif. Le temps colonial est même vu comme étant béni en ce qui concerne la couverture des besoins, les caractéristiques démographiques d'alors étant occultées. L'objectif est de couvrir la demande locale. Pour cela, le Parti préconise la baisse du prix de l'alimentation du bétail, importée en grande partie (réduction des prix des transports, diminution du prélèvement communautaire, octroi d'une détaxe de distance), la protection des productions locales, l'organisation des marchés locaux, déjà réclamées pour les cultures. La sauvegarde du petit élevage familial traditionnel est également proposée, afin de maintenir la population rurale à la terre. Les méthodes d'élevage, la formation des éleveurs, et la protection sanitaire du cheptel sont d'une grande importance pour le plan. Il est demandé l'installation d'une antenne de l'institut d'élevage et de médecine vétérinaire en milieu tropical.

Des mesures spécifiques sont ensuite déclinées pour chaque type d'élevage :
- Pour l'élevage bovin : le plan reconnaît quelques efforts, modestes, réalisés par l'Etat (c'est la première et unique fois qu'il cite positivement le travail de ce dernier. On peut penser que cela a été une réussite) mais pronostique un échec car ses idées n'ont pas été prises en compte ! Selon lui, il ne faut pas privilégier la viande car une grande partie de la population ne la consomme pas pour des raisons religieuses (en l'occurrence les Hindous), et seule une classe aisée a accès à ce produit. La démocratisation de cette viande n'est donc pas une priorité, et la thématique religieuse fait son apparition, ce qui est étonnant pour un parti qui est attaché à l'idéologie communiste. Au contraire, les auteurs veulent augmenter la production de lait frais, qui, selon

[881] *Ibid.*, p. 164 à 168.

eux, a un débouché naturel dans les cantines scolaires, et ne pas dépendre des excédents de lait en poudre européen.
- Pour l'élevage porcin : il faut encore le développer, en favorisant les groupements d'achats des aliments importés, en normalisant le marché etc. Pour les auteurs, c'est un élevage qui est une garantie pour le chômeur car c'est « la tirelire du pauvre ». L'élevage traditionnel est donc à privilégier.
- Pour les volailles et les lapins : c'est, pour le plan de survie, des productions à soutenir, car cet élevage peut couvrir aisément les besoins locaux, utiliser un sous-emploi féminin, et apporter des revenus aux petites exploitations. Là encore, c'est l'élevage traditionnel qui est visé, avec la lutte pour sauvegarder les petites exploitations et les activités agricoles dans le monde rural en général. Il est aussi préconisé, à titre expérimental d'abord, par le biais d'une coopérative, le gavage d'oies et de canards.
- Pour les caprins : il faut relancer la production car un marché existe (fait-on allusion ici aux hindous ?) et couvrir la demande. Cela passe par de nouvelles espèces, grandes productrices en viande, et par un élevage intensif afin de réduire au maximum l'élevage extensif qui détruit le couvert végétal.
- Pour les ovins : l'objectif est de reconstituer le cheptel local afin de couvrir la demande qui n'est pas élevée, selon le plan. Les importations doivent cesser.

Le plan de survie aborde aussi la question de la pêche et de l'aquaculture[882].
Concernant la pêche côtière, les auteurs préconisent la préservation des ressources, la baisse du coût du rôle d'au moins 50 %, un accès aisé aux emprunts pour l'acquisition de matériels (participation des municipalités littorales au capital du Crédit maritime, et subvention du Conseil Général), le balisage des hauts fonds par la Marine nationale, l'amélioration et la création de points d'accostage, surtout dans l'Est, et l'organisation des marchés pour empêcher l'envolée des prix.
Concernant la pêche industrielle, le document constate que la production de langoustes et de crevettes est tournée vers l'exportation et ne vise pas le marché local. Il demande de mettre l'accent sur les poissons de fonds (capitaines, cabots de fonds, rouges) en protégeant la production locale et en taxant les importations, et sur les poissons migrateurs (sardines, pêche cavales…).
L'aquaculture n'est pas oubliée, même si le plan reconnaît l'étroitesse du plateau continental, et la faible longueur et la forte pente des cours d'eau qui ne favorisent pas cette activité. Il propose des solutions pour accroître la production. En eau salée, il faut viser les fermes de crevettes et de tortues de mer. En eau douce, le plan déplore que le dépeuplement des rivières et des étangs se soit accéléré depuis 25 ans, du fait de l'accentuation de la misère des Réunionnais. Il occulte encore une fois les données démographiques, le statut départemental ayant montré, selon lui, ses limites dans la lutte contre la misère depuis 1946. Les mesures ne peuvent donc réussir que par un

[882] *Ibid.*, p. 175 à 180.

changement statutaire qui passe certainement par l'autonomie. Aussi, il est demandé de protéger les cours d'eau et étangs, de les repeupler (en assurant d'abord un repeuplement naturel par un accès permanent à la mer, en réglementant les prélèvements et même en les interdisant sur certains points durant quelques années, mais également en repeuplant artificiellement), d'abord en bichiques et bouches-rondes qui sont la base alimentaire des autres espèces (chevrettes, camarons, anguilles). Selon le plan, la production annuelle de bichiques pourrait atteindre 400 à 800 tonnes chaque année. Il préconise la transformation des produits issus de la pêche sur place, à la Pointe des Galets, donc une maîtrise totale des filières.

L'autosuffisance alimentaire est au cœur du plan de survie de 1975. Cela passe par le développement des productions locales, visant la couverture des besoins des Réunionnais, à l'abri de barrières douanières, dans le cadre d'un régime d'autonomie de type socialiste. La question de l'intégration au Marché Commun est posé, en filigrane, même si le soutien de cette organisation à la filière sucre n'est pas remise en cause.

De 1975 à 1981, à chaque fois que *Témoignages* aborde les questions économiques, c'est pour critiquer les propositions du Gouvernement (départementalisation économique) et de ses relais locaux, et mettre en avant les siennes, issues du plan de survie. Ainsi, à l'approche des élections cantonales de 1976, voici ce que nous y pouvons lire : « Quel que soit le secteur de production que l'on considère, on constate que la politique suivie à La Réunion, et soutenue par l'actuelle majorité du Conseil général, conduit notre agriculture à la ruine. Il est temps, grandement temps, d'en finir avec cette politique. Et par conséquent il faut éliminer les hommes qui, au Conseil général, soutiennent cette politique »[883]. Les élections présidentielles d'avril-mai 1981 donnent l'occasion au P.C.R. de présenter et d'éditer son programme immédiat de l'autonomie adopté par une conférence extraordinaire au Port le 29 mars 1981. Ce document apparaît comme une actualisation du plan de survie. Mais, ici, le changement statutaire est intrinsèquement lié au programme économique et social. Y sont critiqués la dépendance politique et économique et les effets pervers de l'intégration européenne (principe de préférence communautaire) qui ancrent l'île dans le sous-développement selon le P.C.R.[884].

---

[883] Archives Départementales de La Réunion (A.D.R.), 1PER85/26, 17 et 18 janvier 1976 et 23 avril 1976 ; 1PER85/31, 25 avril 1978 et 9 mai 1978 ; 1PER85/36, 3 et 4 novembre 1979.

[884] A.D.R., 1PER85/47, lundi 16 mars 1982, mardi 17 mars 1982, et mercredi 18 mars 1982. La réaction du *Journal de l'île de la Réunion* (*J.I.R.*), classé à Droite à l'époque, est immédiate. Dès le 30 mars, son journaliste Jean Pierre Juan critique le projet dans ces termes : « Exiger des barrières douanières pour protéger le marché intérieur afin d'arriver à une autosuffisance, ce n'est pas sérieux. C'est d'autant moins sérieux qu'ils [les auteurs du programme] prétendent de ne pas diminuer le niveau de vie (…) Ils voudraient faire croire qu'une économie satisfaisant tous les besoins est possible dans l'île. C'est un mensonge ou c'est un rêve, aucune petite économie fermée n'est viable dans le contexte mondial actuel ».

La question de l'autosuffisance alimentaire est abordée de manière moins détaillée par la suite dans les années 80 jusqu'au milieu des années 90, le combat central du P.C.R. étant alors l'égalité sociale. Ainsi, en 1990, le Parti fait éditer ses propositions pour un débat[885]. Il y préconise la consolidation de la filière canne à sucre qui reste, selon lui, le pivot de notre agriculture, même s'il y voit un héritage de la colonisation, et la poursuite de la diversification agricole en renforçant les secteurs existants pour répondre aux besoins locaux et en privilégiant les secteurs à haute valeur ajoutée (horticulture, culture hors sol) pour l'exportation, ce qui est nouveau par rapport au plan de survie. Pour atteindre les objectifs de diversification qui doivent déboucher sur l'autosuffisance alimentaire, le document demande de protéger le marché local et de l'organiser, en priorité. Il préconise également :
- de continuer l'action de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (S.A.F.E.R.) et de mettre en valeur 10 000 hectares de friches.
- de faciliter l'accès au crédit et de réduire les charges foncières.
- de former les agriculteurs.
- de mécaniser.
- d'organiser les marchés, pour le maraîchage en particulier.

Le schéma directeur de l'agriculture réunionnaise, réalisé par la Chambre d'agriculture, est repris dans son intégralité, ainsi que la plupart des propositions des plans passés, actualisées au contexte. Le programme précise, concernant les cultures : « Il faut donc déterminer le plus précisément possible les besoins des consommateurs réunionnais et former les agriculteurs dans cette perspective »[886]. En matière d'élevage, les auteurs du document reconnaissent l'amélioration du taux de couverture de 1975 à 1988 (42,1 à 44,6 %), surtout pour la viande porcine, par des subventions et l'organisation des filières. Ils préconisent la préservation du cochon noir dit de Chine, et l'élevage d'espèces vivant à l'état sauvage mais recherchées par les Réunionnais, comme les guêpes et les tangues. La pêche n'est pas oubliée. C'est l'autosuffisance alimentaire et l'exportation vers la Communauté Economique Européenne et l'Asie qui sont visées. Cela passe par la création d'une association ou d'une Société d'Economie Mixte comprenant toutes les parties afin d'élaborer un plan d'action et d'organiser la filière.

En novembre 1994, *Témoignages* annonce et présente les 130 propositions du P.C.R. pour sortir La Réunion de la crise[887]. Ces propositions sont éditées en décembre 1994, et envoyées à chaque candidat aux élections

---

[885] *Parti Communiste Réunionnais, La Réunion. Egalité et développement, Propositions pour un débat*, Graphica, octobre 1990, 175 p., p. 171.
[886] *Ibid.*, p. 82.
[887] A.D.R., 1PER85/29, jeudi 24 novembre 1994, p. 1 et 3, « Un véritable pacte pour un développement solidaire ».

présidentielles de 1995[888]. Le document est divisé en 10 chapitres couvrant les thématiques les plus diverses (économie, société, culture...). Chaque sujet abordé, donc l'agriculture également, fait l'objet d'un diagnostic puis de propositions. Le Parti constate que la canne à sucre reste le pivot de l'agriculture réunionnaise car il y a une garantie d'écoulement à prix garanti sur le marché européen, et se félicite des progrès dans la diversification. Cependant, il note que l'autosuffisance alimentaire est loin d'être atteinte, notamment pour la viande (sauf le porc). Remarquons au passage que le riz n'est pas mentionné, ici. Il rappelle que l'objectif que l'agriculture réunionnaise doit se fixer est de nourrir un million d'habitants d'ici 2020, et de fournir des matières premières à l'industrie agro-alimentaire pour l'exportation.

Suite à ce constat, le P.C.R. fait deux types de propositions :
- des mesures d'ordre financier pour aider les agriculteurs
- des mesures structurelles afin de répondre au marché intérieur, au moins
Les mesures sont, pour certaines, actualisées, pour d'autres, nouvelles :
- la restructuration agraire et la redistribution des terres en friches avec une procédure d'expropriation pour cause d'utilité collective, avec indemnisation
- l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés Non Bâties, comme en Corse, et des cotisations AMEXA pour les exploitations inférieures à 40 hectares pondérés
- la création de groupements d'intérêt économique agricole ou de coopératives pour structurer les filières, le marché, et la commercialisation.
Il est réclamé l'instauration d'un Revenu Minimum Agricole calculé sur les revenus et non sur les surfaces cultivées (1500 francs mensuels), et de créer un Comité de pilotage de l'Agriculture comprenant les représentants du Conseil Général et du Conseil Régional afin de mieux coordonner la séparation artificielle du végétal (compétence du Conseil Général) et animal (Conseil Régional).

Pour les auteurs du document, la pêche doit se structurer et recevoir des aides financières (exonération du rôle des petits pêcheurs), afin de répondre aux besoins locaux, au moins. Ceci n'est pas nouveau, par rapport au plan de survie.

Des années 1970 aux années 1990, le P.C.R. réalise plusieurs programmes, ou plans, ou propositions de développement pour La Réunion, notamment en 1975, 1981, 1990, 1994. La question de l'autosuffisance alimentaire est constamment abordée, surtout dans le plan de survie de 1975, avec, jusqu'en 1981, la critique du statut départemental jugé, sinon responsable, du moins dépassé face à la situation de l'île et de ses retards, notamment en matière agricole. Dans les années 90, en plus de la nécessité de nourrir les Réunionnais, le Parti fixe aussi comme objectif à l'agriculteur,

---

[888] *Parti Communiste Réunionnais, Projet d'un Pacte pour un développement solidaire*, Graphica, décembre 1994, 128 p.

dans ses propositions, de fournir des matières premières à une industrie agroalimentaire d'exportation.

La ligne générale qui se dégage durant toute cette période est la nécessité absolue de construire une production locale capable de répondre, dans un premier temps, aux besoins de la population, avec des aides financières, à l'abri de barrières douanières. Cela suppose une volonté politique locale, nationale, et surtout européenne.

Au plan local, le P.C.R. a eu la possibilité de mettre en place sa politique alimentaire, du moins pour tout ce qui relevait des compétences du Conseil Régional qu'il a dirigé de fait de 1998 à 2010. Un bilan de cette politique reste à écrire, notamment à partir des publications périodiques de cette collectivité, pour avoir un regard complet sur la parole, les écrits … et les actes.